

*DOCUMENTS SUR AUGUSTE PERVILLÉ, CONSERVÉS
A L'HERBIER DU MUSÉUM*

PAR H. HUMBERT et J. LÉANDRI.

En recevant de M. Henri POISSON le manuscrit de sa note relative à A. PERVILLÉ, notre attention a été attirée sur l'intérêt de quelques documents conservés au Laboratoire de Phanérogamie du Muséum.

Une note manuscrite du regretté Paul DANGUY, ancien sous-directeur de ce service, indique : « PERVILLÉ (Auguste) jardinier du Muséum, parti en 1837 : Madagascar. Nosy bé. »

La collection de manuscrits ne comporte aucun document de ce collecteur, et il est à craindre que ses carnets et ses observations de voyage ne soient perdus. Toutefois trois lettres conservées dans la collection d'autographes de botanistes méritent d'être publiées. Nous n'avons pas conservé rigoureusement l'orthographe qui ne nous semble pas présenter d'intérêt particulier : on peut indiquer qu'elle n'est pas absolument correcte.

Les lettres reproduites ci-dessous semblent indiquer que PERVILLÉ est rentré en France en 1841 après un séjour de deux ans dans différentes îles de l'Océan Indien. Les documents publiés par M. POISSON doivent se rapporter à un second séjour, de 1846 à 1867 ou plus tard. Peut-être aussi PERVILLÉ n'a-t-il pas réalisé son projet de retour en France, et a-t-il passé à la Réunion et à Madagascar les années 1841 à 1846 : de nouveaux documents pourraient seuls trancher sûrement la question.

I. — Timbre de la poste : Saint-Malo, 23 août 1839. Papier sans marque.

Monsieur BRONGNIART (« BROGNARD »)

Professeur administrateur au Muséum National d'Histoire Naturelle
Jardin du Roi, PARIS.

MONSIEUR,

Nous sommes à St Malo depuis dix jours. A notre arrivée, M. DE LASTELLE¹ était à la campagne, c'est ce qui fait que je ne vous ai pas écrit

1. Sous LOUIS-PHILIPPE, DE LASTELLE, Mauricien d'origine française, s'était fait à Tananarive le vigilant défenseur de notre influence ; ses efforts se combinèrent plus tard avec ceux de Jean LABORDE, quand ce dernier fut parvenu à la capitale de l'Île de Madagascar. C'est sans doute pendant un séjour en France que DE LASTELLE demanda au Muséum quelques élèves pour faire avancer l'étude de l'histoire naturelle à Madagascar. Ajoutons qu'il constitua une petite collection, intercalée dans l'herbier du Muséum ; plusieurs espèces nouvelles lui ont été dédiées, ainsi d'ailleurs qu'à PERVILLÉ lui-même.

plus tôt, voulant vous dire de quelle manière il nous recevrait. Il est revenu depuis quelques jours et nous a [accueillis ?] ainsi que sa famille de la manière la plus obligeante. Nous sommes regardés par eux comme leurs enfants. Monsieur DE LASTELLE nous emmène dans tous les bals et soirées où il est invité, ce qui nous donne à croire que nous serons bien avec lui à Madagascar. Le bâtiment sur lequel nous serons se nomme l'Héloïse [ou « l'Iloïse »] ; il est beau et a l'air très commode. Nos cabines sont propres ; les officiers sont complaisants pour nous. Tout va bien, et si nous avons la santé comme nous l'espérons, nous remplirons de notre mieux la tâche que nous a donnée le Muséum. Nous espérons prouver à l'Administration que ses élèves peuvent mériter sa confiance.

Dans mes excursions aux environs de Saint-Malo, j'ai récolté quelques graines qui manquent au Jardin, mais je n'ai pas trouvé de plantes assez précieuses pour en envoyer des pieds.

Je finis, Monsieur, en vous remerciant beaucoup, ainsi que tous ces Messieurs, de ce que vous avez fait pour moi, et j'espère vous être agréable en faisant le mieux que je pourrai les travaux [dont] vous m'avez chargé.

Nous partirons si les vents sont bons les 26 ou 28 ; nous passerons devant les Canaries, au Cap Vert où nous nous arrêterons pendant huit ou dix jours : ce sera là où nous commencerons nos récoltes ; du Cap Vert à Bourbon et à Madagascar. Je garde le paquet pour M. HARVEY [« HARVET »]¹, quoique notre itinéraire ne marque pas le Cap de Bonne Espérance ; mais le temps nous forcera peut-être à nous y arrêter. De Bourbon, il y a des navires qui vont souvent au Cap pour chercher des provisions : par ce moyen, je [le] lui ferai parvenir.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très dévoué serviteur.

A^{te} PERVILLÉ.

II. — Lettre sans timbre postal. Papier à la marque de la Papeterie Marion.

Messieurs DE JUSSIEU & BRONGNIART (« BROGNARD »).
Professeurs administrateurs du Muséum d'Histoire Naturelle
PARIS.

St DENIS, 27 avril 1840².

MESSIEURS,

Je ne vous entretiens pas des faits qui ont modifié notre mission puisque je vous les annonce par la lettre que j'écris à l'administration ; celle-ci est pour vous rendre compte des récoltes que j'ai faites aux Iles Seychelles ; elles ne sont peut-être pas aussi considérables que vous le croyez ; ce n'est pas négligence de ma part. Deux raisons en sont cause, la première est que je ne suis resté que quarante jours sur ces îles ; la seconde, c'est qu'elles sont très pauvres en espèces. J'ai pourtant récolté 250 plantes, dont plusieurs pourront vous intéresser, par exemple une espèce du

1. HARVEY (Will. Henry), né à Limerick en 1811, professeur à Dublin, mort à Torquay en 1866. Outre ses travaux sur les Algues, il a publié les *Genera of South African Plants* (1838) et, avec SONDER, la *Flora Capensis* (1859-1865). Il se trouvait à cette époque en Afrique du Sud.

2. Saint-Denis est encore aujourd'hui le chef-lieu de l'île de La Réunion (Bourbon).

genre *Colea* (« *Collea* »¹ ; j'en ai des échantillons bien complets de bois, des feuilles desséchées, des fleurs et des fruits dans l'alcool ; cinq espèces de *Pandanus* : j'ai fait comme vous me le commandez, j'ai récolté de chaque espèce des tiges, des fruits, des feuilles avec leurs bases, une racine aérienne. Malheureusement, la saison des fleurs était passée ; pourtant, j'ai trouvé une fleur mâle d'une espèce superbe qui a quelquefois jusqu'à 70 pieds de hauteur ; les fruits sont ronds, très glauques et portés sur des pédoncules de trois pieds de longueur ; de cette espèce j'[en] ai rapporté cinq pieds vivants². J'ai trouvé le *Népenthès* que je croyais exister dans les marais près de la mer³. Les pieds que j'ai trouvés étaient dans des terrains très secs ou entre les fentes des rochers à 250 toises de hauteur. J'ai une belle espèce de *Sideroxylon*⁴, qui, suivant M. RICHARD⁵, n'est pas celle qui est aux îles de France et de Bourbon ; une douzaine de *Rubiaceae*, dont une espèce est très curieuse, et n'est pas connue de M. RICHARD ; c'est un bel arbrisseau de 8 à 10 pieds de hauteur, à grandes et belles fleurs, ayant la forme de nos Campanules ; elles sont tigrées au dedans comme celles de plusieurs espèces de *Stapelia* ; les fruits sont ronds, verts marbrés de blanc et gros comme une orange. Je pense que cette dernière est une *Rubiacée*, mais je n'en suis pas certain. M. RICHARD, à qui j'ai fait voir mes plantes, a trouvé une vingtaine d'espèces qui n'existent ni à Bourbon, ni à Maurice, et qu'il n'a jamais reçues de l'Inde ; dans ces 20 plantes, peut-être y aura-t-il quelques espèces [d']intéressantes. N'ayant pas en ce moment d'occasions pour faire parvenir cette collection au Muséum, je l'ai remise à M. RICHARD en le priant de l'envoyer sitôt qu'il le pourra.

Un malheur est arrivé à mes fruits de *Pandanus*. Nous sommes arrivés à Bourbon le 6 avril ; nous sommes débarqués sans notre linge, car la mer était trop grosse ; le lendemain, la communication a été interdite ;

1. Dans la *Flora of Mauritius and the Seychelles* (1877), BAKER cite un *Colea pedunculata* Bak. : « Seychelles. In the woods from the seashore to the top of the hills. Endemic. « *Bilimb* » or « *Bilimb marron* ». Dans l'herbier du Muséum on trouve un *Colea Seychellarum* Seeman, transmis par BERNIER sous le n° 38. Nous croyons bien reconnaître sur certaines étiquettes l'écriture de PERVILLE ; la date de récolte, 13 février 1840, coïncide avec son passage. Le *C. pedunculata* Bak. doit être considéré comme un simple synonyme du *C. Seychellarum* Seem. (H. PERRIER DE LA BATHIE, in *Ann. Mus. Col. Marseille*, 5-6 (1938), p. 40).

2. Cette description correspond au *Pandanus Hornei* Balf. qui a une vingtaine de mètres de haut et des syncarpes pendants longuement pédonculés. Les *Pandanus* récoltés par PERVILLE aux îles Seychelles (5 espèces d'après le collecteur) ne paraissent pas avoir été publiés.

3. *Nepenthes Pervillei* Blume. HORNE donne ce *Népenthès* comme « not common, in wet places by the side of running water at an elevation of about 1500 feet (MACFARLANE, in *FLANZENDEICH*, fam. 111, 1908).

4. Il s'agit probablement du « capucin » cité dans la note de M. H. POISSON et que BAKER (*Flora of Mauritius and the Seychelles*, 1877, p. 194) considère comme une espèce insuffisamment connue (faute de fleurs) du genre *Sideroxylon*. Une autre espèce de ce genre, le *S. attenuatum* se rencontre aussi à Mahé et Praslin (Horne) ; mais c'est un arbuste de 20 pieds environ. Quant au *Sideroxylon Pervillei* Engler (in *Bot. Jahrb.*, XII, 1890, p. 518) récolté par PERVILLE sous le n° 585, il a certainement été recueilli dans l'Ambongo (Ouest de Madagascar).

5. RICHARD, dit « Hortulanus » qu'il ne faut confondre ni avec Louis Claude, ni avec Achille et Antoine RICHARD, était directeur du Jardin botanique de la Réunion (Bourbon), et a distribué de nombreuses plantes provenant de Madagascar, qu'on trouve aux herbiers de Paris et de Genève.

deux jours après, craignant un coup de vent, l'on a fait appareiller tous les bâtiments qui étaient sur rade ; nous avons été dix jours sans avoir nos caisses ; pendant ce temps, il est tombé de l'eau sur celles où étaient mes fruits, qui ont été pourris ; fort heureusement, j'ai eu la précaution de mettre un de chaque espèce dans un petit baril d'alcool ; les échantillons de bois et de plantes n'ont pas été mouillés.

Quoique je n'aie récolté que peu d'espèces, soyez assuré que ce n'est pas le manque de bonne volonté, mais bien faute de temps.

Je vous prie, Messieurs, d'avoir la bonté de solliciter [auprès] de l'Administration les moyens de me mettre à même de profiter de la belle position dans laquelle je me trouve pour faire des collections.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre dévoué et obéissant serviteur.

A. PERVILLÉ.

III. — Timbre de la poste : St-Denis, île Bourbon, 24 juin 1841.
(Papier portant le timbre « Bath »).

Monsieur Ad. Brongniart (« Brognard »)

Professeur administrateur du Muséum d'Histoire Naturelle
au Jardin du Roi — PARIS.

MONSIEUR,

A Nos bé¹, au mois de Mars dernier, j'ai reçu votre aimable lettre dans laquelle je vois avec un bien grand plaisir que vous avez toujours, et vous prie de continuer, vos bontés pour moi. Je vous prie de croire, Monsieur, que je ferai mon possible pour m'en rendre digne. Je pense qu'il serait inutile de vous ennuyer en vous détaillant tout ce que j'ai fait depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, puisque je l'ai fait exactement dans celle que j'adresse à l'administration.

Dans les huit mois que j'ai passés à Madagascar, je n'en compte que trois de travail et les autres de maladies.

J'ai visité Nos bé et les îles environnantes, la baie de Passandava² et Ambongo³ à 90 lieues au Sud de Nos bé, et par conséquent tout à l'Ouest de Madagascar. Cette côte n'ayant pas encore été visitée, j'espère en avoir des plantes nouvelles, sinon intéressantes.

Ainsi, je rapporterai au Muséum 800 espèces de plantes sèches récoltées aux Seychelles et à Madagascar, de 10 à 12 caisses vitrées contenant des plantes vivantes récoltées aux Seychelles, Madagascar et à Bourbon ; de ce dernier pays, il y en aura une petite partie provenant du Jardin du roi.

J'ai commencé et continue à récolter des Orchidées que j'emballerai et mettrai dans des caisses en bois. J'en réserve une vitrée pour les terrestres de cette famille. De même, je continue une collection de Fougères, c'est-à-dire des rhizomes de toutes celles que je pourrai me procurer. J'aurai aussi des feuilles et régimes de plusieurs espèces de Palmiers. Je n'ai pas oublié les Lycopodes et fougères que vous me demandez vivants : une partie sont dans les caisses vitrées et se portent bien.

1. Nosy-bé, île près de la côte Nord-Ouest de Madagascar.

2. Ampasindava, où se jette le Sambirano, au sud de Nosy-bé.

3. C'est le nom de la région du Cap Saint-André, au sud de Majunga.

Quant aux échantillons de bois et de graines, ils ne sont pas nombreux, ne me trouvant à Madagascar capable de faire des récoltes que dans la saison des pluies ; à cette époque l'humidité et si grande que c'est avec beaucoup de difficultés que l'on sèche ses bois et même les plantes ; c'est aussi dans cette saison que les arbres fleurissent, et n'ont point de graines.

Des endroits que j'ai visités, j'ai pris note jour par jour de la température, de l'état du ciel, de la direction du vent. J'ai fait de même pour les différentes cultures des Malgaches, de leurs terres, des plantes qui croissent dans de différentes localités et celles usitées ¹.

Monsieur, je vous prie de croire que j'ai mis tout mon zèle et que si je n'ai fait davantage, ce sont les maladies et le peu de fonds que l'on a pu mettre à ma disposition qui en sont les causes. Malgré les 2.000 francs que l'administration m'a alloués pour cette année pour subvenir aux frais de mon retour, je n'aurai pas assez pour payer d'avance mon passage, car l'administration de Bourbon m'a retenu 1.000 et quelques francs pour frais de traitement de table sur les navires sur lesquels j'ai fait les traversées de Bourbon aux Seychelles et de Bourbon à Madagascar, et je me serais trouvé dans une bien triste position si M. BERNIER n'avait eu la bonté de me recevoir chez lui et me donnant et prêtant ce dont [« que »] j'ai besoin.

Je finis, Monsieur, en vous remerciant des bontés que vous avez pour moi, et je vous écrirai dans peu en vous donnant une liste exacte de ce que j'emporterai au Muséum.

Je ne pourrai partir de Bourbon que du 15 au 30 juillet, époque où il partira un bâtiment de guerre pour [la] France.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

A. PERVILLÉ.

St-Denis, île Bourbon, le 3 juin 1844.

1. Ces notes de PERVILLÉ semblent perdues.